

# Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales de ce mercredi 28 septembre 2022

## SOMMAIRE

- Droits Humains : 30e anniversaire de la Déclaration des droits des minorités - « La participation des minorités est dans l'intérêt de tous »
- L'Assemblée nationale adopte son calendrier des matières de la session de septembre 2022
- Affaire 21.000\$ : Une Commission spéciale sera créée pour entendre les députés Sessanga et Kasekwa
- La députée Marie Ange Mushobekwa veut se défendre en plénière sur son invalidation
- Journée internationale de la contraception : à Kinshasa, des jeunes filles ont bénéficié des contraceptifs modernes
- Cholera au Sud-Kivu : 18 cas et 2 décès enregistrés en une semaine
- Départ de la MONUSCO : Remettre en cause la présence de cette force « serait faire le jeu des groupes qui se livrent à des prédateurs insupportables » (François Hollande)
- Ituri : la MONUSCO va redoubler d'efforts pour accompagner le gouvernement Congolais à éradiquer "complètement" les groupes armés
- Prison Makala : Liberté provisoire accordée à Vidiye Tshimanga (proches)
- Kwamouth: en prévision des opérations, l'armée appelle la population à quitter les bastions des assaillants armés
- Lualaba : Plus de 30 morts dans un accident de circulation à Lubudi
- **DROITS HUMAINS**

**Départ de la MONUSCO : Remettre en cause la présence de cette force « serait faire le jeu des groupes qui se livrent à des prédateurs insupportables » (François Hollande)**

**L'ancien président de la République Française, François Hollande est arrivé, dans la soirée de ce lundi 26 septembre à Kinshasa — capitale de la République Démocratique du Congo, à un vol régulier d'Air France en prévenance de Paris. En marge de sa visite dite « privée », François Hollande se pose en défenseur de la souveraineté de la RDC. Se confiant à l'AFP, l'ancien président français insiste sur la cession des ingérences extérieures aux problèmes congolais. Tout en appelant à une MONUSCO – force des Nations-Unies pour la stabilité de la RDC – « plus efficace », François Hollande estime que « le Congo est un pays souverain, indépendant, démocratique, qui doit régler par lui-même les affaires qui le concernent, y compris ces guérillas qui viennent troubler la vie des populations ».**

## **Cholera au Sud-Kivu : 18 cas et 2 décès enregistrés en une semaine**

**L'épidémie de choléra continue à faire de ravage dans la province du Sud-Kivu dans le territoire de Mwenga. Le médecin en chef de la zone de santé de Kitutu dans le territoire de Mwenga, David Kitoka a annoncé que deux personnes ont trouvé la mort ainsi que 18 nouveaux cas de choléra ont été enregistrés en l'espace d'une semaine. Il rencherit que cette épidémie sévit dans cette zone de santé depuis le mois de juin de l'année en cours. Cette maladie de mains sales a fait déjà 5 décès et 51 personnes ont déjà été contaminées. David Kitoka invite les partenaires sanitaires à les accompagner dans la lutte contre cette maladie. Et interpelle les autorités pour l'installation des sources d'eau potable en vue d'éviter des nouvelles contaminations et d'endiguer cette épidémie.**

## **Ituri : la MONUSCO va redoubler d'efforts pour accompagner le gouvernement Congolais à éradiquer "complètement" les groupes armés**

*« Notre détermination à ce jour, pour le temps qui nous reste, est de redoubler plus d'efforts pour accompagner le gouvernement congolais à éradiquer complètement les groupes armés qui pullulent en Ituri », a déclaré le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de Nations unies en charge de la protection et des opérations, ce mardi 27 septembre à Bunia après échanges avec le comité provincial de sécurité de l'Ituri. En outre, Khassim Diagne salue les efforts des autorités provinciales pour améliorer la sécurité en Ituri avec la signature des actes de cessation des hostilités pour certains groupes armés locaux. Il a également encouragé ses hôtes pour les opérations militaires contre les forces négatives sur l'axe Komanda-Lolwa-Mambasa : « Notre détermination est intacte à ce niveau. Je peux vous assurer en tout cas que, pour le temps qui nous reste et qui sera défini par l'autorité nationale, nous allons redoubler nos efforts dans ce sens-là. C'est une frustration qu'on comprend. »*

### **• DROITS DES FEMMES**

## La députée Marie Ange Mushobekwa veut se défendre en plénière sur son invalidation

---

Dans un message relayé sur son compte Twitter ce mardi 27 septembre 2022, la députée nationale Marie Ange Mushobekwa réclame le droit de se défendre en plénière de l'Assemblée nationale au sujet de son invalidation pour absentéisme. Cette députée du Front Commun pour le Congo (FCC) de Joseph Kabila, estime que la décision de son invalidation a été injuste et arbitraire. "Mon invalidation à l'Assemblée nationale, le 15 juin 2022, a été injuste et arbitraire. Une décision politique pour détruire ma carrière. Je n'ai jamais été absentéiste. Mes quelques absences étaient autorisées et justifiées. Je réclame le droit de me défendre devant la plénière de l'Assemblée nationale.", a-t-elle écrit sur son compte Twitter . Et de poursuivre : "Après la lecture du rapport, l'on s'attendait au vote pour la recevabilité du rapport et le débat avant son adoption. Mais le vice-président de l'Assemblée nationale, président de la séance a escamoté le débat en engageant le vote directement sur la recevabilité et l'adoption du rapport. Malgré mon insistance, il m'a été refusée la parole, me privant ainsi du minimum du droit à la réponse."

## Journée internationale de la contraception : à Kinshasa, des jeunes filles ont bénéficié des contraceptifs modernes

---

Chaque année, le 26 septembre, le monde célèbre la journée internationale de la contraception. A Kinshasa, en dehors des cérémonies officielles organisées par le gouvernement, Afia Mama, une ONG œuvrant pour les droits en santé sexuelle et reproductive a installé une clinique mobile dans la commune de Limete. Des méthodes contraceptives modernes ont été distribuées à plus de 200 femmes et jeunes filles. Sur l'avenue Leza dans le quartier Kingabwa à Limete, le coin surnommé « Grand-monde » a accueilli des dizaines de femmes et jeunes filles. A l'intérieur de la clinique mobile, trois tables, des préservatifs, des stérilets, des pilules, des injectables, pour recevoir des potentielles clientes. « *Je m'appelle Agnès, j'ai 14 ans. Je veux avoir un implant. J'ai un enfant de 6 mois qui doit atteindre au moins 5 ans avant que je puisse à nouveau avoir un enfant. Une nouvelle grossesse peut surgir à tout moment, je n'en veux pas pour l'instant. Ma mère m'a encouragée à venir, elle a aussi accepté de garder l'enfant pendant que j'y suis* », confie l'une des clientes, sur le banc d'attente.

## 30e anniversaire de la Déclaration des droits des minorités : « La participation des minorités est dans l'intérêt de tous »

---

Les Nations Unies ont célébré mercredi à New York le 30ème anniversaire de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, le seul instrument international des droits humains des Nations Unies qui soit entièrement consacré aux droits des minorités. Mais le discours du Secrétaire général de

l'ONU, António Guterres, accompagné du témoignage émouvant de la prix Nobel de la paix Nadia Murad, issue de la minorité yézidie d'Iraq, a relevé avant tout « la rude vérité : trente ans plus tard, nous sommes toujours loin, très loin » d'avoir réalisé l'objectif de protéger les droits des minorités. « Nous ne parlons pas, là, de simples carences, a déclaré le chef de l'ONU, mais d'une inaction et d'une négligence patente dans la protection des droits de minorités ». Votée en 1992, dans la salle de l'Assemblée générale, la Déclaration stipulait, sous la forme de « trois vérités essentielles », que « les droits des minorités sont des droits humains à part entière, que leur protection fait partie intégrante de la mission des Nations Unies et que la protection de ces droits est vitale pour l'avancement de la stabilité politique et sociale et la prévention des conflits internes et entre les pays ».

- **SITUATION POLITIQUE**

## **L'Assemblée nationale adopte son calendrier des matières de la session de septembre 2022**

---

**L'Assemblée a adopté, ce mardi 27 septembre, le calendrier de la session ordinaire de septembre 2022 et leur répartition en différentes commissions permanentes. Ce calendrier reste ouvert pour les ajouts d'autres matières moyennant avis favorable de la plénière qui est souveraine.** Le projet de calendrier a été adopté lors de la réunion de la conférence des présidents du vendredi 16 septembre dernier. Ouverte depuis le jeudi 15 septembre dernier, la session en cours est essentiellement budgétaire. Elle doit doter le pays de son budget pour l'exercice 2023.

## **Ass. Nat/Affaire 21.000\$ : Une Commission spéciale sera créée pour entendre les députés Sessanga et Kasekwa**

---

**Lors de la plénière de ce mardi 27 septembre 2022 au Palais du peuple à Kinshasa, les députés nationaux ont voté une motion qui consiste en la création d'une Commission spéciale pour entendre leurs collègues Delly Sessanga et Muhindo Kasekwa sur la question des émoluments des élus.** Selon Nanu Momba, initiateur de cette motion, les propos de ces députés ont jeté de l'opprobre sur la chambre basse du Parlement. Pour sa part, Dédé Kodoro qui soutient cette initiative, a indiqué que cette Commission aura comme mission d'entendre les deux députés nationaux afin de « proposer à la plénière une mesure qui va décourager les comportements qui ternissent l'image de l'Assemblée nationale ». Rappelons que, le mardi 30 août dernier, le député national Delly Sesanga avait affirmé que les émoluments perçus par les élus du peuple chaque mois, avoisinaient 21.000 dollars américains.

## RDC : Liberté provisoire accordée à Vidiye Tshimanga (proches )

---

**Placé sous mandat d’arrêt provisoire le 21 septembre dernier pour des faits constitutifs de prévention de corruption présumée, Vidiye Tshimanga, ancien conseiller stratégique du président de la République Félix Tshisekedi vient quitter la prison centrale de Makala.** D’après quelques bribes d’informations de POLITICO.CD, Vidiye Tshisekedi serait bénéficiaire d’une liberté provisoire lui accordée par le tribunal de grande instance de Kinshasa – Gombe. Éclaboussé dans une affaire de corruption et trafic d’influence dans l’acquisition des licences minières pour les investisseurs en échange d’une participation dans une coentreprise, l’ancien conseiller de Tshisekedi avait démissionné afin d’avoir toute la liberté de dénoncer et lever le voile sur les commanditaires de ce qu’il qualifie de « machination » et ainsi démontrer, preuves à l’appui, les manipulations et détournements de ses propos. Il avait évoqué aussi une voie d’éthique face au scandale le concernant.

## « Kuluna » à Kinshasa : Le gouvernement Sama prend des dispositions pour éradiquer ce phénomène

---

**Le premier ministre, Sama Lukonde, a présidé, lundi 26 septembre 2022, à la Primature à Kinshasa, une importante réunion sur la situation sécuritaire dans le pays et particulièrement sur ce qui se passe dans le Grand Bandundu plus précisément à Kwamouth, le Mai-Ndombe, le Kwilu, et le Kwango.** Selon le ministre en charge de l’Interieur qui a fait le point de cette réunion, il y a une main noire derrière le conflit Téké-Yaka. D’où, il a encouragé la population à se lever et à participer dans la recherche de la solution, en dénonçant les infiltrés. *« Cette situation nécessite l’implication de l’ensemble du peuple congolais ainsi que de tous les services de sécurité et plus particulièrement l’armée et la police qui sont mises à l’œuvre à partir de ce jour dans la province de Mai-Ndombe, précisément à Kwamouth et sur la Nationale n°17 »*, a fait savoir ce membre du gouvernement.

- **SECURITE**

## Kwamouth: en prévision des opérations, l’armée appelle la population à quitter les bastions des assaillants armés

---

**Les opérations militaires vont bientôt commencer sur la RN17, dans son tronçon compris entre Camp Banku et Masiambio en vue de traquer les assaillants armés à la base des violences depuis le déclenchement de conflits communautaires entre Teke et Yaka dans le**

**territoire de Kwamouth (Mai-Ndombe). Les FARDC qui annoncent ces opérations, invitent la population de Kwamouth à se désolidariser des assaillants et à quitter les fermes où logent les personnes armées.** “ *Toute personne qui n'est pas de mèche avec les bandits, qu'elle quitte les fermes parce que les bandits sont dissimulés dans différentes fermes. Nous voulons lancer les opérations, il faut que tout celui qui n'est pas de mèche avec ces bandits quitte. Celui que nous allons rencontrer avec les bandits, nous allons l'attaquer comme tel* ”, a indiqué le chargé des opérations de la 11ème région militaire, le major Jean Baptiste Muhindo.

## **Lualaba : Plus de 30 morts dans un accident de circulation à Lubudi**

---

**34 personnes ont trouvé la mort dans un accident de circulation survenu le lundi 27 septembre 2022, dans le territoire de Lubudi, en province du Lualaba.** La nouvelle est rapportée à 7SUR7.CD ce mardi par l'administratrice de la place, Clémentine Lutanda, qui précise qu'il s'agit d'un camion en provenance de la province du Kasai qui s'est renversé à 36 kilomètres de Lubudi centre vers 18h30, lundi soir. « *Effectivement, il y a un accident à 36 kilomètres de Lubudi vers Nguba. Un camion en provenance du Kasai, transportant la marchandise et un autre véhicule qui avait à son bord des passagers. Les blessés ont été acheminés à l'hôpital de Cimenkat, à Lubudi. 34 morts et 37 blessés* », a-t-elle expliqué. La même source souligne que les blessés dudit accident ont été acheminés à l'hôpital de Cimenkat de Lubudi pour des soins appropriés.